

## PROGRAMME DE SCIENCE ET TECHNOLOGIE - FRANCE

- l'évaluation des chercheurs et des laboratoires est très 'molle' et peu propice à la concurrence - la part des chercheurs statutaires est très élevée dans le modèle français.

### 2. Développements Récents en S-T

#### *Les politiques et priorités en S-T*

La politique française en S-T est sous la responsabilité du Ministère de l'Éducation nationale, de la Recherche et de la Technologie (MENRT), qui contrôle l'ensemble du budget civil de R-D du gouvernement. D'autres ministères gèrent des programmes et des activités propres de S-T mais obtiennent leur financement du MENRT. Le Comité interministériel de la recherche scientifique et technique (CIRST) décide les grandes orientations pour les prochaines années.

Il y a de nombreuses agences publiques de recherche employant tout près de 50 000 chercheurs et ingénieurs, dont les principales sont : le Centre nationale de la recherche scientifique (CNRS), l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM), le Centre national d'études spatiales (CNES), l'Institut national de recherche agronomique (INRA), le Commissariat à l'énergie atomique (CEA), et l'Institut national de recherche en informatique et automatique (INRIA).

### 3. Orientations présentes

À sa réunion du 1er juin 1999, le CIRST a déterminé que les deux grands objectifs de la politique scientifique française seront de redonner à la recherche française une place de premier plan dans tous les domaines et de faire de la recherche un moteur de l'essor de l'économie et de la lutte contre le chômage. Plus spécifiquement, le gouvernement actuel vise les objectifs suivants

- le soutien et la promotion de l'innovation, c'est-à-dire le développement de technologies menant à des applications commerciales et à la création d'emplois;
- le soutien à la création d'entreprises par les chercheurs et la promotion de l'esprit d'entrepreneur dans la communauté scientifique;
- simplifier et réduire l'administration et améliorer la mobilité du personnel de recherche;
- améliorer la coordination dans les secteurs stratégiques et dans les secteurs émergents principalement en sciences du vivant et en technologies de l'information;
- doter la France d'une politique de l'emploi scientifique faisant une plus grande place aux jeunes.

#### *Priorités*

La plus grande nouveauté de la politique scientifique française est sans doute la priorité qui est donnée pour la première fois en France aux sciences de la vie.

- **Sciences du vivant** : génomique, la post-génomique, les technologies appliquées à la médecine, les neurosciences, les sciences de la cognition et la lutte contre les maladies infectieuses.

Viennent ensuite :

- **Technologies de l'information et de la communication** : télécommunications, cryptologie, produits logiciels, nanotechnologies, avec la création d'un Comité de